



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

« Je n'ai jamais digéré qu'on me demande de me taire », confie M. Bruno Potvin  
HONORÉ 53 ANS APRÈS AVOIR SAUVÉ  
ADÉLARD GODBOUT DES EAUX

## Bruno Potvin n'a jamais « digéré » le secret imposé par le chef d'État

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le vénérable octogénaire avait son secret dans le cœur... et sur le cœur. « Je n'ai jamais digéré qu'on me demande de me taire », confie M. Bruno Potvin, 85 ans, de Québec.

Ce dernier est enfin soulagé et reconnu. Plus d'un demi-siècle après avoir sauvé le premier ministre Adélard Godbout de la noyade lors d'une partie de pêche, M. Potvin a vu son geste dévoilé et applaudi au grand jour, hier, lors d'une cérémonie organisée au Centre récréatif Saint-François-d'Assise, à Limoilou.

« Je n'ai jamais compris que le premier ministre Godbout ait exigé de garder cette affaire secrète, raconte son sauveur de l'époque. Puisqu'il n'y avait là aucun scandale. »

En 1943, alors qu'il est guide au Club Tourilli de Saint-Raymond de Portneuf, Bruno Potvin accompagne M. Godbout dans son embarcation de pêche. Au moment où une truite mord à l'hameçon du premier ministre, ce dernier se lève brusquement debout dans la chaloupe et bascule par dessus bord. Il va très certainement se noyer, lorsque M. Potvin saute à l'eau pour le ramener finalement sain et sauf

sur la grève. Non sans difficulté.

« Quelques instants plus tard, raconte l'ancien guide, voilà que M. Godbout ordonne formellement à tout le monde de ne jamais dire un mot de l'incident. J'étais aussi opposé que frustré. Mais le premier avait parlé, personne n'allait protester. »

M. Potvin a particulièrement ravalé de travers, lorsque très peu de temps après son exploit, un policier québécois était officiellement récompensé pour avoir sauvé la vie d'un chien!

Le conseiller municipal de Limoilou, Alain Delwaide, et la députée provinciale de Vanier, Diane Barbeau ont décidé de réparer ce que M. Potvin estime avoir été une grave injustice, en lui organisant conjointement l'hommage d'hier, rendu devant plus de 200 proches, amis et co-

Voir POTVIN en A2

**Un policier québécois récompensé pour avoir sauvé un chien**

**Adélard Godbout allait sans aucun doute se noyer**

**Chez Action-Chômage, on est scandalisé**

COURS SUR LES LICENCIEMENTS SANS CAUSE

# Comment congédier une femme enceinte

## Une dépense de formation admissible à la SQDM

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La réalité dépasse parfois la fiction. Pendant que le premier ministre du Québec Lucien Bouchard tenait son Sommet sur l'économie et l'emploi dans la métropole, une entreprise de Toronto, l'Institut Canadien, invitait les patrons d'entreprises du Québec à s'inscrire à une session de deux jours dans un hôtel de Montréal pour apprendre à « couper les coûts liés au congédiement sans cause ».

Qu'est-ce c'est le congédiement sans cause?

« Vous apprendrez comment congédier les employés protégés, et traiter notamment les cas difficiles de l'employée enceinte, de l'employé atteint d'une maladie professionnelle ou victime d'un accident de travail », lit-on dans la brochure.

Une rapide vérification auprès de l'entreprise de Toronto n'a pas permis d'en apprendre davantage, une employée francophone se limitant à répéter ce qui était inscrit dans la brochure que nous avions sous les yeux, se disant une firme de réputation internationale.

La promesse d'expédier plus d'informations sur l'entreprise par télécopieur ne s'est pas concrétisée lorsqu'elle a appris que j'étais journaliste.

« La plupart des conférenciers sont du Québec, de grandes firmes d'avocats de Montréal », dit notre interlocutrice.

La brochure, distribuée dans les grandes entreprises, les associations professionnelles, bureaux d'avocats et des universités, se veut « un guide pratique pour les gestionnaires en ressources humaines et les avocats qui les conseillent », invitant plus particulièrement les « vice-présidents d'entreprises, directeurs, gestionnaires et conseillers en ressources huma-

nes » à participer à cette conférence.

« J'ai reçu ça parce que je participe à des congrès. J'en ai discuté avec mes collègues, et nous sommes tout bonnement horrifiés. Ça n'a pas de sens », dit Paul Makdissi de Sainte-Foy, un chargé de cours et étudiant au doctorat à la faculté d'administration de l'université Laval.

Alertée, Jeanne Lalanne d'Action-Chômage ne mâchait pas ses mots tellement elle était scandalisée.

« Mais c'est épouvantable! Et c'est considéré comme une dépense de formation accréditée par la Société Québécoise de Développement de la Main d'oeuvre (SQDM) en plus », s'insurge Mme Lalanne.

En effet, la brochure indique bien, noir sur blanc, et même en exergue sur la page couverture que « cette dépense a été accréditée par la SQDM. Le coût d'inscription à cette activité de formation dispensée à un de vos employés est une dépense de formation admissible aux fins de la Loi favorisant le développement de la main d'oeuvre. Un reçu détaillé sera remis à chaque participant »!

AUTRE TEXTE

Avocats montréalais Page A 2

## POUR ÉVITER LES ÉMEUTES À QUÉBEC SQ et sûreté municipale collaboreront pour planifier les événements à risque

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

QUÉBEC — Pour éviter qu'une marmitte comme celle de place d'Youville n'explode de nouveau, des officiers du service de police de Québec et de la SQ décideront ensemble des mesures à prendre avant chaque événement susceptible de dégénérer.

Telle est la principale mesure contenue dans le rapport du « Groupe de coordination sur la sécurité de la Colline parlementaire et ses environs », qui sera rendu public au cours des prochains jours par le ministre Robert Perreault.

Le groupe a siégé tout l'été. Il comprenait des représentants de la SQ et de la Sûreté municipale de Québec.

Mais aussi de la Direction des services de sécurité et de protection du ministère de la Sécurité publique.

« Dorénavant, leurs interventions seront coordonnées », a déclaré, hier, au SOLEIL, Alain Leclerc, le porte-parole du ministre Perreault.

M. Leclerc a précisé qu'un « centre

Voir SQ en A2 »

LES SPORTS

### Défaite



Les Rafales de Québec se sont inclinées hier, au Collisée, au compte de 4-2, face aux Blades de Kansas City, devant 13 661 spectateurs. C'est une 1re défaite depuis le 10 octobre.

PAGE D1 et D2

LA MÉTÉO



Maximum 4, Minimum -3

Nuageux avec possibilités de chutes de neige fondante. Demain, ensoleillé et froid. Détails page C 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 312  
FLORIDE, 1.60 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ US T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

LES RETOURNÉS

# SQ Scénarios

Suite de la Une

de coordination des interventions » sera mis sur pied chaque fois que nécessaire. Il a de plus souligné que les trois états-majors concernés ont maintenant en mains des scénarios d'intervention élaborés en fonction des risques appréhendés.

**Chacun sait maintenant ce qu'il a à faire**

Bref, chacun sait maintenant ce qu'il a à faire, où et quand. Un aveu implicite qui révèle que les chasses gardées des uns et des autres ont empêché jusqu'ici la mise en place d'actions efficaces.

C'est ce manque de coordination qui aurait permis au traditionnel débordement de la Saint-Jean de dégénérer en émeute cette année.

Les dégâts s'étaient étendus à l'Hôtel du parlement, ainsi qu'aux édifices Pamphile-Le May et Honoré-Mercier. Environ 140 fenêtres avaient été fracassées, causant d'importants dommages à l'intérieur des immeubles.

### À L'UNANIMITÉ

Ce saccage avait incité le ministre à former le groupe de coordination. Comme promis, le rapport lui a été remis le 30 septembre.

Selon ce qui a été possible d'apprendre auprès du ministère, le document reconnaît les ratés de l'intervention policière lors de cette fameuse nuit.

À la Sûreté municipale de Québec, où l'on craignait une « tutelle déguisée », on semble avoir toutes les raisons d'être satisfait. La Sûreté du Québec pourra intervenir sur son territoire, par exemple à place d'Youville, mais uniquement à sa demande.

Toutes les recommandations du rapport ont été approuvées à l'unanimité par les représentants des trois organisations qui siégeaient autour de la table. Elle était présidée par le commandant de la SQ du district de Québec, Henri Châteauevert.

# POTVIN Bravoure

Suite de la Une

paroissiens. Mme Barbeau lui a notamment remis rétroactivement la médaille québécoise du civisme, instituée bien longtemps après son acte de bravoure dans le but d'honorer justement les auteurs de gestes semblables.

**Il en souffrait manifestement beaucoup**

« La première fois que M. Potvin m'a parlé de ça, dit M. Delwaide, il avait les yeux dans l'eau. Il en souffrait manifestement beaucoup. J'ai pensé qu'il devait être réhabilité publiquement. »

M. Delwaide et Mme Barbeau se disent complètement mystifiés par le genre de motifs qui a pu pousser le premier ministre de l'époque à exiger pareil secret. À son arrivée à Saint-François-d'Assise, il y a six ans, le curé de la paroisse, Bruno Verrette, avait lui aussi reçu les confidences de M. Potvin à ce propos. Et il est toujours aussi renversé de l'affaire.

Loctogénaire a beau avoir tourné et retourné sa mémoire dans tous les sens depuis 53 ans, il n'arrive toujours pas à comprendre. « Était-ce pour protéger la réputation du Club Tourilli, ou quelque chose du genre? Je n'ai aucune idée », dit-il.

M. Potvin n'allait quand même pas se priver de raconter l'épopée plusieurs fois à chacune des trois femmes qu'il a successivement épousées. « Je l'écoutais aussi souvent qu'il le voulait bien, confie Mme Lucille Lachance, celle de maintenant. Et je ne me suis jamais tannée de l'entendre. »

Trois femmes... mais aucun enfant, dira le sauveteur d'Adélard Godbout. « J'ai pourtant tout essayé! »



LE SOLEIL, GILLES LAFOND  
Lucille Lachance, troisième épouse de M. Potvin semble très fière de la médaille remise à son mari.

## LE CONGÉDIEMENT SANS CAUSE

# Une session donnée par de grandes firmes d'avocats montréalais

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ce sont de grandes firmes d'avocats et d'experts en ressources humaines de la métropole qui donnent les sessions de formation sur le « congédiement sans cause » de l'Institut Canadien.

« La plupart de nos conférenciers appartiennent à de grandes firmes d'avocats de Montréal. C'est bien adapté au monde du travail du Québec. Nous organisons environ 500 conférences du genre à travers le Canada, les États-Unis et même ailleurs dans le monde », dit l'employée de l'Institut Canadien du 1329 rue Bay à Toronto.

Qui donne ces ateliers de formation? Des représentants de bureaux bien connus comme Desjardins, Ducharme, Stein, Monast, d'autres comme Ogilvy Renault, Pouliot Mercure, Lavery De Billy, De Grandpré Godin, McMaster Meighen, Rivest Schmidt, Martineau Walker...

« Vous voulez payer le moins possible, mais le risque est important. Vous voulez aussi que votre employé pense que le règlement est équitable. Que devez-vous faire pour que votre employé quitte l'entreprise sans heurt?... Et aussi vous assurer que les autres employés restent motivés. Maître Luc Beaulieu (Ogilvy Renault) et Monsieur Rod Holmes (Vice-président Ressources humaines Les Aéroports de Montréal) mettront en lumière les points suivants, lit-on dans la brochure. (Les parenthèses sont de nous).

Suivent une série de questions comme « combien offrir et quand faire l'offre, ce qu'il faut faire pour que l'employé pense avoir obtenu un règlement équitable... (Les italiques sont de nous). Car ce qui importe, c'est la stratégie, pas un règlement équitable, mais que l'employé croit qu'il est équitable! »

Un autre chapitre est très révélateur de la mentalité qui prévaut chez certains employeurs et pourquoi ne se blâmeraient-ils pas, après tout, contre leur propre laxisme ou incompetence...

« Les promesses non tenues : conséquences légales des déclarations fausses ou incomplètes lors de la formation du contrat d'emploi, et modifications en cours d'emploi pouvant constituer un congédiement par induction. »

Le petit Robert définit par induction, l'opération mentale qui consiste à remonter des faits à la loi, de cas singuliers ou spéciaux à une proposition générale. Autrement dit, ramasser les faits qui constitueront une preuve.

Me Pierre E. Moreau de la firme Rivest Schmidt traitera cette question :

« Qu'arrive-t-il si, une fois la relation contractuelle engagée, l'employeur ou l'employé s'aperçoit que l'autre partie lui a fait des représentations fausses ou inadéquates en raison des circonstances? D'autre part, des contraintes d'affaires peuvent amener l'employeur à modifier substantiellement les tâches ou la rémunération d'un employé. Bien que le contrat d'emploi soit une relation dynamique, dans quelles circonstances ces modifications constitueront-elles un congédiement par induction? » écrit-on.

On propose également de « s'assurer que vos sous-traitants et leurs employés ne soient pas vos employés », et on se demande s'il faut « donner des références au sujet d'un ex-employé ».

Si la chose vous intéresse, sachez que les sessions se donneront à l'hôtel Westin Mont-Royal, les 27 et 28 janvier. Et n'oubliez pas, « cette dépense de formation a été accréditée par la SQDM ».

Coupez les coûts liés au

## CONGÉDIEMENT SANS CAUSE

Un guide pratique pour les gestionnaires en ressources humaines et les avocats qui les conseillent

Vous apprendrez...

- Comment congédier les employés protégés, et traiter notamment les cas difficiles de l'employé ecclésiastique, de l'employé atteint d'une maladie professionnelle ou victime d'un accident de travail
- Quelle stratégie adopter en matière de règlement à l'amiable, de préavis, d'indemnité de départ, et de rédaction de la quittance pour éliminer les risques de poursuites
- S'il faut donner des références au sujet d'un ex-employé
- Quelle est l'étendue des recours offerts à l'employé congédié sans cause, et s'il peut vous poursuivre devant plus d'un organisme en même temps
- Quelle est l'obligation de levait de votre ex-employé
- Dans quelles circonstances l'employé peut contester ses conditions d'embauche et comment évaluer ses réclamations
- S'il est encore possible de congédier les employés à problème sans préavis
- Dans quelles circonstances un sous-traitant ou ses employés peuvent être considérés vos employés, et vous poursuivre pour congédiement sans cause
- Quelle pourrait être la nature des futurs litiges, et surtout comment les éviter

Regardez à l'intérieur pour la table ronde spéciale du 27 janvier « Stratégies, choix des recours et articulation des négociations »

Les lundi et mardi 27 et 28 janvier 1997  
Hôtel Westin Mont-Royal, 1050 rue Sherbrooke Ouest, Montréal  
Réservez dès maintenant en composant le 1(514) 925-7916

**Ci-haut, la une du prospectus qui annonce le cours.**

### NUMÉROS CHANCEUX

#### SÉLECT 42

tirage du 09-11-96  
2-7-11-17-20-38  
(complémentaire)  
23  
mise-tôt  
5-22-29-41  
EXTRA  
247484

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-11-96  
8-7-2  
6-4-7-0

#### 6/49

tirage du 09-11-96  
7-21-25-31-42-47  
(complémentaire)  
20  
EXTRA (10-11-96)  
450120

#### BANCO

tirage du 27-03-96  
3-8-9-11-19-20-21-22-29-32-40-41-  
42-52-53-60-61-68-69-70

### TABLE DES MATIÈRES

#### CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 5  
Le Québec et le Canada ..... 6  
Le Monde ..... 7 et 8

#### CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 8  
Automobile ..... 4, 5 et 8  
Opinions ..... 6 et 7

#### CAHIER C

Télé Magazine ..... 1 et 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 10  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 2  
Annonces classées ..... 5 à 8  
Décès ..... 8 et 9

#### CAHIER D SPORTS

Claude Larochelle ..... 1  
Statistiques ..... 2 et 4  
Jeux et B.D. .... 7

#### SERVICES

Abonnements ..... 686-3344  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de cotation 0470198. Seule la presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## Plus de maladies près de la centrale nucléaire de Pickering

TORONTO (PC) — La population vivant à proximité de la centrale nucléaire de Pickering, à l'est de Toronto, montre des taux élevés de leucémie, de syndrome de Down ainsi que de cancers de la thyroïde et de la prostate, au cours des 15 dernières années, révèle une étude d'importance.

Toutefois, de nouveaux travaux s'imposent avant de pouvoir déterminer si

les radiations nucléaires ont provoqué ces maladies ou si d'autres facteurs en ont été la cause.

« Cette étude a été réalisée d'une façon telle que ces problèmes de santé ne peuvent être liés de façon directe aux radiations provenant des installations nucléaires », a déclaré le Dr Robert Kyle. L'étude, d'une durée de deux ans, trace un parallèle entre les statistiques

récoltées à Durham et dans le reste de l'Ontario.

Mary Ann Pietrusiak, l'épidémiologiste qui a mené les recherches, a indiqué que celles-ci ne démontraient « aucune tendance persistante laissant croire que les turbines nucléaires affectent la santé des habitants de Durham ». Les deux installations nucléaires des environs produisent peu de radiations.

# Lundi 19h

Québec plein écran avec Anne-Marie Dussault

Plein écran sur tout ce qui bouge, partout au Québec. Politique, économie, culture et société. Une analyse solide de l'actualité et des enjeux sociaux. Des reportages qui poussent plus loin. Du lundi au vendredi.

## Pignon sur rue 22h

Ils débarquent en ville  
Ils embarquent dans la grande roue du quotidien. Ils vivent en toute liberté devant une caméra qui les regarde sept jours sur sept. On ouvre grand nos oreilles. Ils nous ouvrent les yeux.

## 22h<sup>30</sup> Christiane Charette en direct

Direct au coeur, direct au but. Christiane Charette vit de l'énergie du direct. La télé, elle la préfère sans filet. Mais ne vous y trompez pas: elle est solidement préparée. En ondes, tout peut arriver. Et c'est tant mieux.

Télé-Québec VOYEZ LOIN



# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



Les deux routes longeant la rivière Jacques-Cartier, à Shannon et à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ont été inondées pendant quelques heures pendant la nuit de samedi à hier, forçant l'évacuation d'une centaine de personnes.

## 100 personnes évacuées

### Les rivières rentraient dans leur lit, hier soir

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les rivières de la région de Québec, qui se sont laissées aller à quelques excès au cours de cette fin de semaine, étaient sagement rentrées dans leur lit, hier soir.

Ce sont la Sainte-Anne, particulièrement à Saint-Raymond et Saint-Casimir, et la Jacques-Cartier, à Shannon et Sainte-Catherine, qui se sont montrées les plus exubérantes. La Montmorency a également fait quelques caprices. Dans l'ensemble toutefois, les dégâts sont mineurs, et consistent principalement en sous-sols inondés. Moins drôle encore pour les principaux intéressés, quelques systèmes d'égouts ont reflué.

#### ÉVACUATIONS

Des débordements se sont produits au cours de la nuit de samedi à hier. Une centaine de personnes de Shan-

non et Sainte-Catherine, et une vingtaine du secteur de Saint-Raymond, ont dû quitter leur demeure, surtout de façon préventive. Des routes se sont retrouvées temporairement bloquées. En fin d'après-midi hier, à quelques exceptions près, toutes avaient pu recouvrir leur foyer.

Quant à la Montmorency, qui ne se prive habituellement pas de faire des siennes lorsqu'il y a de forts débits d'eau, elle a surtout grossi énormément la chute, entraînant dans son sillage des caissons destinés à recevoir des structures de ciment pour le nouveau pont en construction à Boischatel.

Ainsi que l'explique le porte-parole de la Sécurité civile, M. Marc Lavallée, ce sont avant tout les pluies qui tombent dans le bassin versant des rivières, soit plus au nord, qui, par leur accumulation dans les différents affluents, causent des problèmes lors de leur arrivée dans l'entonnoir qu'est l'embouchure. Alors que Qué-

bec a reçu 28 mm de flotte sur la tête, les bassins versants du nord en ont reçu au moins le double, précisait, hier soir, Yvon Gervais, d'Environnement Canada.

Le froid viendra résorber toute cette situation, puisque les météorologues prévoient, hier, de la neige ou de la neige fondante pour cette nuit et aujourd'hui sur les régions montagneuses et peut-être même sur Québec. En soirée d'ailleurs, Transports Québec signalait déjà que la route 175 dans la Réserve faunique de Laurentides était enneigée et que la visibilité allait de passable à nulle.

C'est dire que les chaleurs exceptionnelles enregistrées vendredi et samedi sont bel et bien chose du passé. À cet égard, M. Gervais

#### Deux records de température douce ont été fracassés

souligne que ces deux journées ont permis de fracasser des records. Vendredi, 8 novembre, il a fait 19,2 degrés Celsius à Québec, le record étant de 17,2 en 1975. Samedi, il a fait 19,9, contre 15 degrés en 1950.

### FERMETURE DE LA POULETTE GRISE

## Rien pour les travailleurs

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — À moins de deux mois de la fermeture de l'abattoir de la Poulette Grise, le maire de La Malbaie, M. Louis Bergeron, n'a toujours rien de concret à soumettre aux travailleurs qui seront mis à pied à la fin de décembre.

Le comité de relance qu'il a mis sur pied le lendemain de l'annonce par la Coopérative de Dorchester n'a pas encore trouvé la ou les solutions miraculeuses qui permettraient de donner espoir aux travailleurs et de diminuer l'impact de cette fermeture sur l'économie régionale.

« Nous sommes assurés de la collaboration des deux paliers de gouvernement en raison de la gravité de la situation. La difficulté, c'est de trouver l'idée qui créerait des emplois durables », explique M. Bergeron. En fait, le

comité doit travailler à l'inverse de ce qui se fait habituellement en matière de développement régional alors que les promoteurs armés d'un bon projet cherchent du financement. « L'argent n'est pas un problème dans notre cas », soutient M. Bergeron.

Même si rien n'a transpiré des travaux du comité, LE SOLEIL a appris que l'abattage du porc, en partenariat avec un petit abattoir qui vient d'ouvrir ses portes dans le parc industriel à Clermont, et la récupération des matières recyclables dans les déchets figureront parmi les avenues explorées par le comité.

Elles pourraient générer tout au plus une trentaine d'emplois, ce qui est loin des 150 travailleurs qui seront mis à pied par la Poulette Grise. M. Bergeron ne se gêne d'ailleurs pas pour clamer que tout travailleur qui peut se débrouiller par ses propres moyens ne doit pas hésiter. « Nous ne pourrions assurément pas compenser pour tous les emplois perdus ! »

À ceux qui s'impatientent devant la lenteur relative des travaux de son comité, le maire rétorque qu'il ne s'est écoulé que six semaines depuis que la Coopérative de Dorchester a fait part de sa décision. « Nous avons été désarçonnés. Personne n'avait vu venir le coup ! »

Avec ses 190 000 oiseaux abattus hebdomadairement, l'abattoir de La Malbaie était devenu trop petit pour répondre aux nouvelles exigences imposées par la mondialisation de marchés. Il aurait fallu doubler la capacité d'abattage, une solution que ne pouvait envisager le propriétaire, compte tenu que les approvisionnements dans la région étaient déjà déficitaires et que les frais de transport venaient gruger en bonne partie la marge bénéficiaire. Les activités de La Malbaie seront donc transférées à Saint-Anselme.

Pour Charlevoix, la perte est énorme. La masse salariale de l'usine était de 4 millions \$ annuellement.

Pour Charlevoix, la perte est énorme: 4 M\$ par an

### ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN

# Une façade dangereuse

LISE FOURNIER  
Le Soleil

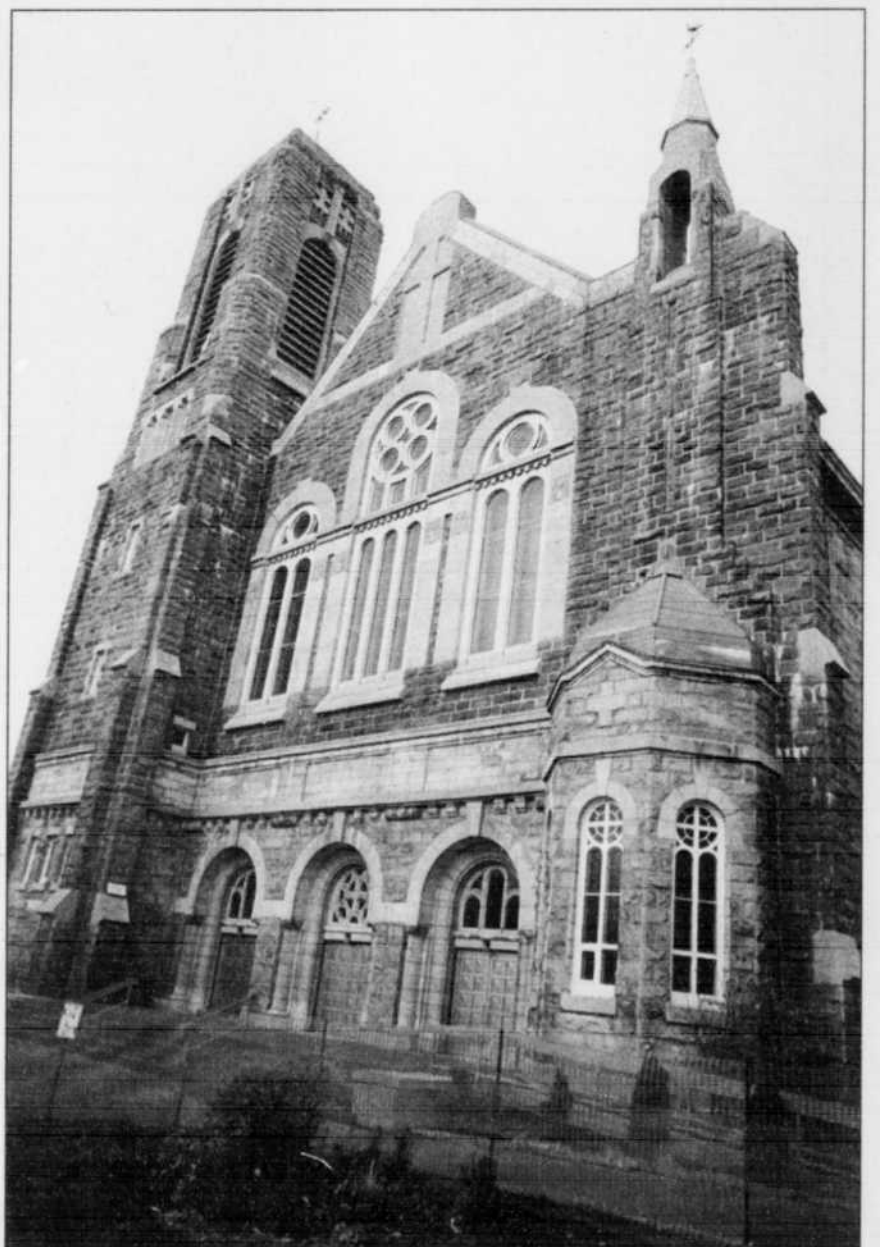
■ QUÉBEC — Le sort de l'église Notre-Dame-du-Chemin, rue des Érables à Québec, repose maintenant entre les mains des paroissiens qui seront appelés à se prononcer, le dimanche 17 novembre à 14 h, sur un calendrier de travaux à effectuer dans les plus brefs délais sinon ce temple érigé en 1930 pourrait bien être définitivement fermé.

L'urgence de procéder à ces rénovations est d'autant plus grande que le conseil des marguilliers a dû se résigner, en septembre, à condamner les entrées principales de l'église pour éviter que quelqu'un ne soit blessé par des morceaux de mortier pouvant se détacher de la façade. Par conséquent, on n'y célèbre plus de mariages, ni de services funéraires depuis cette date en raison des risques que représente l'utilisation des portes avant.

Or, dans un rapport d'analyse de plusieurs pages, l'architecte Pierre D'Anjou confirmait, en juillet, que plusieurs joints de la façade principale avaient effectivement besoin d'être refaits dans les plus brefs délais. Aussi, afin de bien informer les paroissiens, une série de photos a été exposée dans l'église démontrant l'ampleur des problèmes d'effritement du mortier et les multiples infiltrations d'eau qui grugent la façade.

Selon M. Roger Asselin, marguillier responsable de ce dossier, cette première tranche des travaux frôlerait assurément les 400 000 \$ et « on n'exclut pas que d'autres dépenses puissent s'ajouter comme la réfection du

toit », dit-il. Dès lors même si la décision finale appartient aux paroissiens qui en débattent, le dimanche 17 novembre, le curé de la paroisse Jean-Claude Matte écrivait dans le feuillet paroissial: « Personnellement, une question me hante constamment: Est-ce encore raisonnable de dépenser plus de 1 demi-million \$ pour la conservation de notre église... alors qu'il y a de multiples lieux de culte autour de nous... » Une réflexion qui, bien que personnelle, pourrait peser dans la balance puisque l'argent nécessaire aux travaux reste à trouver. La paroisse Notre-Dame-du-Chemin, à l'instar de plusieurs autres dans le diocèse de Québec, ne nage pas dans l'opulence. En outre, les statistiques du diocèse de Québec laissent voir que le nombre de pratiquants oscille autour de 8 % sur les 5000 personnes que compte la communauté. Ce qui représenterait une contribution significative pour les paroissiens. Mais une dame du quartier a confié qu'elle espérait qu'on leur propose divers scénarios lors de cette rencontre et non pas deux seules options qui sont la facture ou la fermeture.



Les entrées principales de l'église Notre-Dame-du-Chemin ont été condamnées parce que des morceaux de mortier peuvent se détacher de la façade.

La plupart ont moins de 9800 km

## On liquide les "démonstrateurs" 1996

Les rabais que vous attendiez: automobiles, camions, blazer 4x4 et quelques voitures de courtoisie

DE VRAIES AUBAINES  
Venez voir sur place!

**MARLIN**  
CHEVROLET - OLDSMOBILE inc.  
2145, boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Québec Tél.: (418) 688-1212

**Tous garantis GM**  
**Tous impeccables et les rabais...!!!!**

\* Ces rabais ne peuvent être jumelés à aucune offre.

**LUMINA 96** # 60006  
4 portes

Pr. détail: 23 645\$

**Rabais 2654\$**

**LUMINA VAN 96**

- Moteur 3.4 litres
- Télédémarrage
- Climiseur
- 7 passagers
- Vitres teintées
- Volant quatre branches
- Régulateur de vitesse
- Roues 15 po aluminium
- Suspension à correcteur de niveau
- Démonstrateur à moins de 10 000 km
- Verrouillage électrique portières

Venez voir sur place

Pr. détail: 28 645\$

**Rabais 6073\$**

**GEO METRO 95** # 50532  
automatique

Pr. détail: 13 066\$

**Rabais 3071\$**

**Avant d'acheter, comparez les prix Marlin**

MINE LAC  
D'AMIANTEL'envoi des  
chèques  
reprendra  
Deux veuves  
abandonnent  
leur recours

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

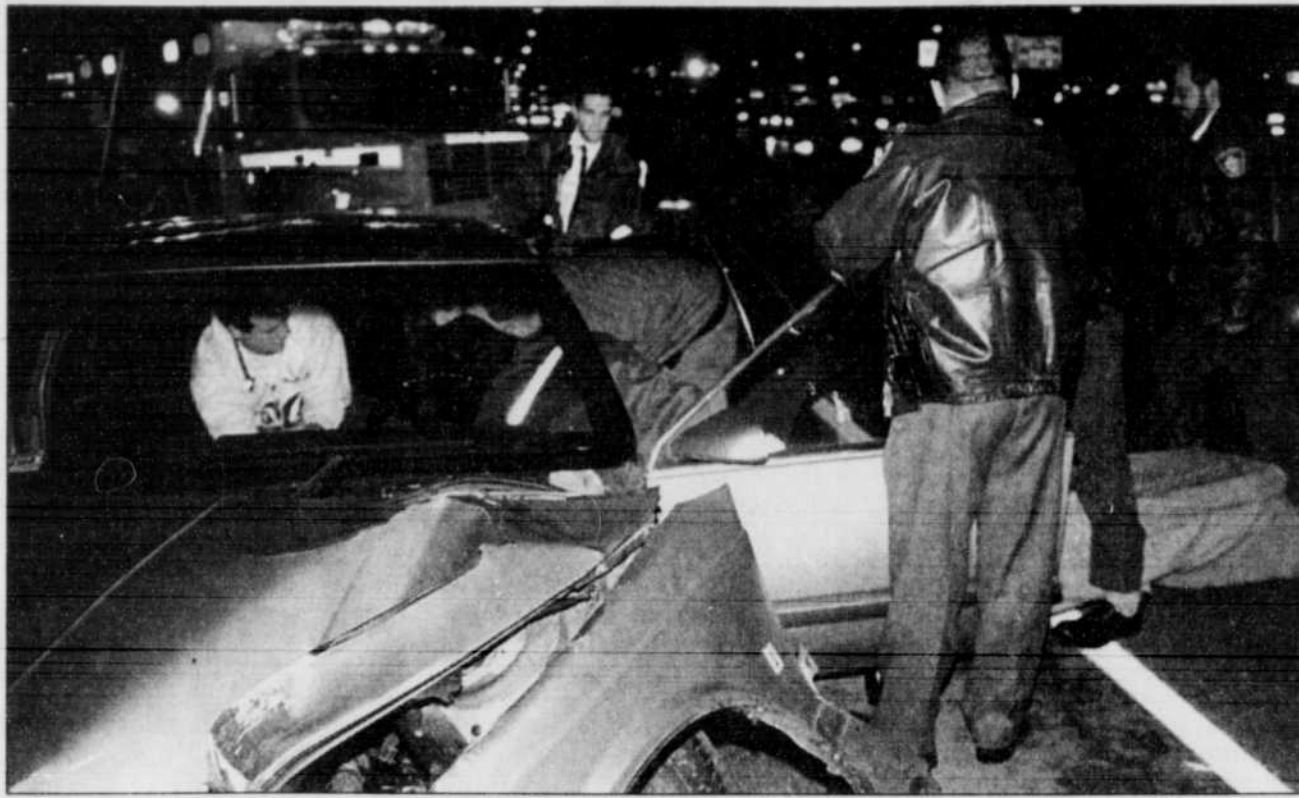
THETFORD MINES — La cagnotte de 22 millions \$ provenant des surplus du régime de retraite des ex-employés de la mine Lac d'amiante du Québec (LAQ) continuera d'être partagée entre ses 965 bénéficiaires. Les envois de chèques reprendront en effet cette semaine suite à la décision de deux veuves d'ex-travailleurs, qui avaient déposé une demande de révision du dossier auprès de la Régie des rentes du Québec (RRQ) afin d'être incluses dans l'entente, d'abandonner leur recours.

Au total près de 175 chèques avaient déjà été expédiés à leurs destinataires mais les quelque 800 autres avaient été bloqués depuis le 23 octobre suite à la demande de révision de M<sup>mes</sup> Fernande Nadeau-Ainsley et Monique Leblond-Hébert, deux veuves d'ex-travailleurs de LAQ exclues du régime de retraite, relativement à la décision de la cour supérieure d'autoriser le versement des sommes aux bénéficiaires du régime.

Hier après-midi, M. Claude Rodrigue, agent d'information à la direction des communications de la RRQ, indiquait d'ailleurs que le désistement de M<sup>mes</sup> Nadeau-Ainsley et Leblond-Hébert mettait fin pour de bon au processus de révision et que la répartition des sommes d'argent serait faite tel que le prévoyait la décision de la cour supérieure. « C'est définitif, il ne peut y avoir intervention d'autres personnes », a indiqué M. Rodrigue.

Le représentant des deux veuves, Alain Ainsley, a précisé qu'elles se sont épuisées dans cette bataille pour laquelle elles ont reçu peu d'appui et peu d'aide, et où la partie adverse a accès à des moyens de beaucoup supérieurs aux leurs.

## QUÉBEC



COLLABORATION SPÉCIALE, JAMES WHALEN

## Bang, bang et rebang!

La curiosité d'un automobiliste a causé un minicramborage, dans la nuit de samedi à hier, sur l'autoroute de la Capitale. Un premier accident s'est produit en direction ouest, à la hauteur de Rona L'Entrepôt. Alors que les policiers et ambulanciers venaient en aide aux conducteurs et passagers de trois voitures ayant subi des blessures mineures, un autre

accident s'est produit dans la voie contraire, causé par le ralentissement d'un automobiliste cherchant à voir « ce qui se passait ». Bang, bang et rebang : au moins trois autres véhicules se sont empilés. Personne n'a été blessé cette fois. Cette curiosité des automobilistes est souvent déplorée par les policiers présents sur les lieux d'un accident. C.S.

Nouveau président  
à l'Association des  
hôteliers du Québec

Le propriétaire de l'auberge La Pinsonnière, de Cap-à-l'Aigle, M. Jean Authier, a été élu président de l'Association des hôteliers du Québec. L'organisme regroupant 600 membres s'occupe principalement de faire valoir le point de vue de l'industrie hôtelière auprès des gouvernements. Au cours de la prochaine



Jean Authier

année, l'Association s'intéressera à la réglementation à mettre en place pour les gîtes touristiques, la détaxe des forfaits hôteliers et la possibilité de l'imposition d'une taxe de 2 \$ la nuitée. M. Authier est aubergiste depuis 19 ans. Son établissement est l'un des plus prestigieux de la province. D.G.

## GASPÉ

Une saison de 2000  
saumons

Les adeptes de la pêche au saumon venus à Gaspé cette année n'ont pas été déçus. Près de 2000 saumons ont été capturés dans les trois rivières à saumon du secteur, classées parmi les 10

meilleures au Québec: la Dartmouth, la York et la Saint-Jean. Malgré tout, les dirigeants de la Société de gestion des rivières du Grand-Gaspé croient que des mesures devront être prises en 1997 pour gérer sagement les rivières et surtout pour assurer le maintien de la qualité de la pêche. C'est la rivière York qui aurait été la plus généreuse avec 958 saumons rapportés. Le succès de pêche se situe aux alentours de 24 %, ce qui est excellent selon des spécialistes en la matière. « Certaines journées, affirme le directeur général de la Société, Gaëtan Germain, les employés auraient compté, sur les trois rivières, plus de 200 pêcheurs et pêcheuses s'adonnant à leur sport favori. La qualité de la pêche, dite exceptionnelle au cours de la dernière saison, a inévitablement entraîné une augmentation de l'effort de pêche. » B.B.

SEIGNEURIE DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP  
Objectif atteint pour  
les Fêtes du 350eSYLVAIN FOURNIER  
Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — Grâce à un achalandage estimé à plus de 35 000 visiteurs lors de ses deux semaines d'activités estivales, les Fêtes du 350<sup>e</sup> de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup ont pu réaliser un surplus financier d'environ 20 000 \$ qui servira à créer une nouvelle Maison de la culture à Montmagny.

« Le succès des fêtes est attribuable à l'engagement des municipalités de l'Île-aux-Grues, Montmagny et Saint-Pierre, au travail acharné de près de 1000 bénévoles, à la diversité des activités, à la qualité des expositions et à notre fameuse parade du 350<sup>e</sup> qui en a ému plusieurs... Je suis fier d'appartenir à une communauté dynamique et engagée dans son milieu. Les gens ont démontré leur sentiment d'appartenance à leur région et ont été très généreux de leur temps », a expliqué la présidente des Fêtes, M<sup>me</sup> Carmen Ouellet.

Les membres du comité se sont réjouis d'apprendre de la bouche du maire de Montmagny, M. Jean-Claude Croteau, que les surplus serviront à créer une Maison de la culture dans le bâtiment historique qui abrite l'ancienne gare ferroviaire.

Montmagny est d'ailleurs sur le point de se porter acquéreur de ce bâtiment au coût de 1 \$, mais elle devra défrayer la location du terrain au Canadien National, a dit M. Croteau. Cette nouvelle acquisition abritera en permanence les archives, photos et documents historiques de Montmagny et sa Seigneurie.

## MUSÉE DES IRLANDAIS

Pour la prochaine saison touristique, la Maison de la culture prévoit aussi accueillir le Musée des Irlandais qui rassemblera d'importantes pièces de collection qui viendront commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Grande Famine qui sera souligné durant l'été 1997 à Grosse-Île et à Montmagny.

Le budget du 350<sup>e</sup> qui était initialement de 127 000 \$ a été révisé en cours de mandat pour s'établir à 316 890 \$. Les principaux revenus se situent au niveau de la souscription des commanditaires, 87 009 \$ et des entrées aux guichets, 59 300 \$. Les dépenses ont atteint 298 751 \$, dont 104 188 \$ ont été accordés pour l'animation et 54 518 \$ pour la production du livre historique de l'auteur Yves Hébert.

L'aide technique apportée par la Ville de Montmagny, estimée à plus de 100 000 \$ par le trésorier du comité M. Clément Laliberté, a été plus qu'appréciable dans ces résultats positifs. Le bilan final sera déposé en janvier 1997, moment où la corporation des Fêtes du 350<sup>e</sup> mettra fin à ses activités.

L'Île-aux-  
Coudres  
prend le  
virage  
écologique

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

ÎLE-AUX-COUDRES — Après avoir été pendant trois décennies la destination vacances de toute une génération, l'Île-aux-Coudres veut apporter des changements à son offre touristique pour maintenir l'intérêt des baby boomers, une nouvelle génération de touristes à la recherche de produits tournés vers l'écologie.

« Nous devons miser sur l'environnement, la santé et l'aventure douce si nous voulons conquérir les nouvelles générations », a indiqué le président de la Société des entreprises touristiques de l'Île-aux-Coudres (SETIAC), M. Pierre Mazières, devant les 300 personnes réunies pour le 8<sup>e</sup> gala de l'entreprise touristique de l'île, qui s'est tenu en fin de semaine.

L'industrie touristique est le principal gagne-pain des insulaires. Elle génère 350 emplois sur une population de 1500 personnes. Avec ses 8 millions \$ de chiffre d'affaires annuel, elle laisse des retombées de 1500 \$ par famille, ce qui la place loin devant l'ensemble de la région de Charlevoix au chapitre des revenus touristiques per capita.

Longtemps associé au folklore et aux traditions, le produit touristique de l'Île-aux-Coudres veut maintenant s'aligner sur l'éco-tourisme. Le développement des randonnées en vélo, devenues une des activités vedettes des dernières saisons, est un exemple à suivre signale M. Mazières. « Nous avons le potentiel, il faut maintenant l'exploiter. »

## PRIX

C'est une jeune fille engagée dans diverses causes sociales et de loisirs, Annie Desgagnés, qui a été élue insulaire de l'année, le prix le plus couru du gala de la SETIAC. Jules Desgagnés, un travailleur de l'hôtel La Roche Pleureuse, a quant lui reçu le titre d'employé de l'année. L'hôtel Cap-aux-Pierres, la Roche Pleureuse, le Musée de l'Île-aux-Coudres, la bibliothèque municipale et la Société des traversiers ont également été honorés lors de ce gala.

La dernière saison a été marquée par une baisse de 20 % de l'achalandage. Comme toutes les autres régions touristiques du Québec, l'île a été frappée par le ralentissement de l'économie du Québec et les événements du Saguenay.

Jeunesse  
Canada Monde  
en plein  
recrutement

Jeunesse Canada Monde est actuellement en campagne annuelle de recrutement de participant(es) pour ses programmes d'échange éducatifs avec différents pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Antilles et d'Europe de l'Est.

Ces programmes d'une durée de sept mois s'adressent à tous les jeunes âgés entre 17 et 20 ans (garçons et filles, étudiants, travailleurs ou sans emploi), désireux vivre une expérience enrichissante tant au Canada qu'à l'étranger. Jeunesse Canada Monde assume les frais de transport, de nourriture et de logement pour les participants.

La date limite d'inscription est le 22 novembre pour les programmes qui débiteront en juillet, en août et en septembre. On peut obtenir un formulaire d'inscription et de plus amples informations en s'adressant au 2330, Notre-Dame ouest, Montréal, H3J 1N4 ou en téléphonant au (514) 931-3933.



## Un gage d'amour

Notre alliance à diamants souligne un anniversaire et exprime vos sentiments mieux que le font mille mots. Sept diamants sertis sur or blanc ou jaune, 995 \$



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035



## La petite famille grandit

Heureusement il y a M. Lessard.

L'ÉLANTRA familiale 1997  
répond à toutes vos attentes

14,995\$

HYUNDAI  
UNE ÈRE NOUVELLE659, boul. St-Joseph  
(prolongement de la 8<sup>ème</sup> rue)  
Québec 623-5471

Photo à titre indicatif. Transport, taxes et préparation en sus.

# La culture du bumper

**L**a petite auto blanche est arrivée. Le conducteur l'a tout doucement accotée sur le pare-chocs de la bleue qui était stationnée devant. Tout doucement, tout doucement. Je le voyais s'appliquer de ma fenêtre. Il lui faisait attention comme à la prunelle de ses yeux.

Il voulait se faire une petite place de stationnement et, reculée de quelques pouces, sa petite auto blanche aurait obstrué une entrée privée. Alors que la bleue avait amplement d'espace par devant.

J'étais toujours devant la fenêtre. Mon ordinaire y est situé et je passe des heures à taper dessus. Voilà que s'amène le conducteur de l'auto bleue. Complètement crinqué, presque convulsif, j'exagère à peine. Je le vois fusiller des yeux « ce maudit bazou blanc qui a le culot de me coller au cul ». Il gesticule. Il gigote. Puis sort le décisif bout de papier avec le tout aussi décisif bout de crayon. Voilà, mon enfant de chienne, tu vas savoir ce que je pense d'un rat comme toi!

J'avais à sortir pour une course. Je mets le pied

dehors juste au moment où il est en train de « poser » le bout de papier à la bonne place.

« C'est-y à vous cette voiture-là? »  
— Pardon?

« C'EST-Y À VOUS CETTE VOITURE-LÀ? »

Je me sens jugé, accusé, exécuté. Wo les nerfs! Y a quand même des limites à se faire monter sur la tête.

C'est à mon tour d'élever le ton: « PAS UNE MIETTE! ET JE NE VEUX RIEN SAVOIR DE VOS BÉBELLES, C'ESTY CLAIR? »

Et nous avons pris chacun notre bord. La culture du bumper!

Je me suis rappelé cette histoire de Carole Bouquet, survenue en 1995, à Québec. Elle y était venue comme présidente d'honneur du Festival du film en même temps qu'actrice fétiche du film d'ouverture, Grosse Fatigue, de Michel Blanc. C'est un jeune ami à moi qui était



Alain Bouchard

son chauffeur, en même temps que son guide et son accompagnateur, en quelque sorte. C'est lui qui m'a raconté.

Vous imaginez bien Carole Bouquet, n'est-ce pas? Trop belle pour toi, avec Despardieu? Cette grande beauté fatale aux yeux pers qui annonce un parfum célèbre à l'endos des magazines? Un monument quoi.

Alors donc, le monument Bouquet roule tranquillement dans le Vieux-Québec, du côté de la passagère. Lorsque, boum! mon jeune ami rentre dans le cul de l'auto d'en avant, qui a dû freiner brusquement pour éviter je ne me souviens plus quoi. Mais pas BOUM! Juste un petit boum! pas fort, sans aucun dommage à quiconque ni aux pare-chocs en caoutchouc dur justement inventés pour ça.

Mais le type d'en avant s'amène rageusement les mains sur les hanches et se met à gémir sur

son pare-chocs comme s'il avait été un humain à l'agonie.

M<sup>me</sup> Bouquet s'allonge le cou hors de la voiture et lance théâtralement au monsieur désespéré: « Pare-chocs! PARE-CHOC-S! Voilà monsieur! »

Et là, raconte mon jeune ami, c'était de voir le type tomber tout à coup en bas de sa petite vie, en fixant le monument Bouquet comme s'il avait devant lui la réincarnation de Cléopâtre ou l'incarnation de Vénus. La dame portait sa robe, son maquillage, sa coiffure et son accent de soirée. Il n'était pas évident que l'autre arrivait à lui coller un nom et un rôle. Mais il lui reconnaissait manifestement quelque chose de plus frappant... que le petit boum! précédent.

Et ici, je ne parle même pas de tous ces gadgets qui barrent le volant, qui verrouillent et déverrouillent les portières à distance, qui démarrent le moteur à partir de la pissoire du restaurant ou qui font s'échapper des stridents fioup! fioup! de la chère bagnole si un passant a le malheur de s'en approcher à moins d'un mètre.

Non, mais on va-t-y en sortir de la culture du bumper?

## JOUR DU SOUVENIR

# À la guerre comme à la guerre! plaide un ex-aumônier de 77 ans

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Quand on fait la guerre, il y a toutes sortes de coups qui se donnent et toutes sortes de coups qui se passent. Il ne faut pas trop s'en formaliser. »

Dixit l'abbé Marcel Malenfant, ex-aumônier militaire de 77 ans, à propos de ces interminables procès faits à l'armée canadienne ou à ses soldats, dans les dernières années.

Aumônier de l'armée durant 20 ans, le prêtre fut de la guerre de Corée en 1953. Il participait, hier, à un vaste déploiement protocolaire organisé annuellement par la Ville de Beauport pour rendre hommage aux anciens combattants de cette ville, la veille du Jour du Souvenir.

Quelque 150 jeunes Beauportois et Beauportaises membres de l'Unité de réserve ou de différents corps de cadets militaires ont paradé, puis ont monté la garde à la mémoire des soldats disparus, aux côtés des autorités civiles et d'une vingtaine d'anciens combattants. La cérémonie avait lieu au pied du Cénotaphe de la paroisse de Courville, après une messe commémorative célébrée dans l'église qui est située juste devant.

« Ce qu'il y a d'incroyable chez les anciens combattants, c'est de les voir sortir pratiquement du lit ou de leur chaise roulante pour venir marcher ensemble pour le Jour du Souvenir, souvent par temps glacé », confiait Jacques Laroche, fils du défunt Guy, qui avait lui aussi

fait la guerre de Corée. Guy Laroche est décédé il y a deux ans. « Juste un peu avant, nous l'avions sorti de l'hôpital pour qu'il vienne absolument participer à l'hommage aux anciens combattants », raconte le fils.

### BOUCHE COUSUE

À l'instar de beaucoup d'autres, néanmoins, Guy Laroche n'aura jamais été capable de tirer le moindre ver du nez de son père à propos de l'aventure guerrière. « Raconte-nous des anecdotes, demandions-nous souvent au père. Jamais un mot sur la guerre! Il n'y avait rien à faire. »

Autant les anciens combattants sont fiers d'avoir servi, autant ils se refusent presque tout le temps à raconter leurs souvenirs de guerre, dit avoir remarqué le fils Laroche.

D'autres cérémonies semblables ont eu lieu, ce week-end, ailleurs à Québec. Par exemple, samedi, devant l'église Sainte-Anne de Val-Bélair. Et il y en aura encore plus aujourd'hui, date du Jour du Souvenir officiel.

À Québec, le colonel Michel Jones recevra un salut général de 200 militaires du 5<sup>e</sup> Groupe Brigade mécanisé du Canada, devant le monument de la Croix du sacrifice de la Grande Allée, à compter de 11 h. Le ministre Marcel Massé, président du Conseil du Trésor, y accompagnera M<sup>me</sup> Madeleine Larose, désignée veuve militaire de l'année pour cette occasion.

Une trentaine d'anciens combattants participent à la cérémonie, qui comprendra une lecture de prières, le défilé des troupes, le tir des 21 coups de canon et le dépôt des couronnes de fleurs.

Plusieurs cérémonies sont prévues aujourd'hui



Beauport a tenu une cérémonie commémorative au pied du Cénotaphe de la paroisse de Courville, hier.

## Concours "CHATOUILLONS le père Noël"

Dans le journal d'aujourd'hui, retrouve la page du père Noël qui sommeille, trouve le lutin aux pieds nus, la clef et l'étoile de Noël et encercle-les en y joignant le coupon de participation.

### À GAGNER

Être l'un des 8 figurants dans la chaloupe Le Soleil du défilé du père Noël le 24 novembre. Tirage le 19 novembre à 14h. Les figurants devront être âgés de 8 à 12 ans inclusivement.

### GRAND PRIX

La poche de cadeaux du père Noël d'une valeur de 1500\$ en cadeaux. Tirage le 29 novembre à 14h. Les figurants seront admissibles au grand prix.

Poster à: concours "Chatouillons le père Noël" C.P. 15170, Québec, (Québec) ou déposer au: 925, Chemin St-Louis, Québec.

Nom de l'enfant: \_\_\_\_\_  
 Nom du parent: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
 Tél. Rés.: \_\_\_\_\_ Bur.: \_\_\_\_\_  
 Âge: \_\_\_\_\_

Reglements disponibles au Soleil. Un seul coupon par enveloppe.

**Dimanche 24 novembre à 11h LE SOLEIL**

Le Père Noël défile en ville, sur la route de l'Église et boulevard Laurier

TOUS LES DIMANCHES DANS LES ANNONCES CLASSÉES

Chronique vétérinaire

Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux qui aiment la vie animale et désirent enrichir leurs connaissances.

Valable jusqu'au 30 novembre

sur présentation de cette annonce

## 15\$ de rabais SINGER

140 ANS À VOTRE SERVICE

Reparation et mise au point

Vous êtes fatigué de perdre votre temps parce que votre machine à coudre ou votre surjetreuse va mal. Appelez un professionnel.

Estimation gratuite à votre domicile et en magasin.

# SINGER

Place Fleur de Lys, 552, boul. Hamel, Québec 529-9551  
 Galeries du Vieux Fort, 7777, boul. de la Rive-Sud, Lévis-Lauzon 838-0703  
 Carrefour Beauport, 3333, du Carrefour, Beauport 680-2677  
 Carrefour Neufchâtel, 4605, boul. de l'Aubergine, Neufchâtel 843-6711  
 Place Laurier, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy 651-4021

**FERMETURE FERMETURE**

Aucune offre raisonnable refusée

**SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI**

- Mobiliers de chambre
- Mobiliers de cuisine
- Mobiliers de salon
- Bibliothèques
- Cuir
- Rotin
- Matelas

Magasin Classic Inc.  
 5500, des Gradins, Québec  
 Place Lebourgneuf

**FERMETURE FERMETURE**

**Une solution économique**

**LC 580**

Idéal pour naviguer, travailler, s'amuser et surtout... économiser!

- 8 Mo de mémoire vive
- 500 Mo de disque dur
- Moniteur 14" couleur
- clavier • souris
- Claris Works

**1099\$**

**Click!** informatique

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 654-0506

Détails en magasin. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif seulement. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

"Ouvert le dimanche"

# LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

## Le Canada sur la scène internationale

« Dans le règlement des conflits et des guerres, le Canada a un rôle important à jouer sur la scène internationale car il jouit d'un prestige immense. Il n'a pas de passé colonisateur et n'a jamais pratiqué de ségrégation raciale constitutionnalisées », estime la représentante de l'UNESCO au Canada, Mme Ndeye Fall. Mais ce prestige international du Canada « est en train de s'émietter » à la suite de la réduction massive des budgets que le gouvernement canadien affecte annuellement à l'aide internationale. En aidant les pays pendant la période de décolonisation des années 1960, « le Canada a fait un investissement. Mais il est en train d'émietter cet investissement au lieu de le renforcer en réduisant ses budgets d'aide. C'est dommage », a déclaré Mme Fall en entrevue à la PC à l'occasion du cinquantenaire de l'organisme international. Mme Fall est en poste à Québec, une des deux villes d'Amérique du Nord, avec New York, où l'UNESCO possède un bureau. (PC)

## Un fondateur du Bloc quitte

Le député bloquiste de la circonscription d'Ahuntsic, Michel Daviault, n'a pas l'intention de solliciter un deuxième mandat. M. Daviault, âgé de 44 ans, a été un des membres fondateurs du Bloc. Il aimerait devenir le principal organisateur politique de la formation lors des prochaines élections fédérales. (PC)

## Quatre morts sur les routes

À au moins quatre personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du week-end. Une jeune femme de Sherbrooke, Caroline Breton, âgée de 22 ans, a connu une fin atroce dans la nuit de vendredi à samedi, rue Becquet, dans un quartier résidentiel au nord de Sherbrooke. Le corps calciné de la victime a été trouvé par les pompiers qui ont éteint les flammes. Deux automobiles sont entrées en collision et ont pris feu. Les pompiers sont arrivés juste à temps pour dégager un des passagers du véhicule en flammes qui avait un pied coincé dans la portière. Par ailleurs, Conrad Lagacé est mort vers 8h samedi sur la route 132 à Val-Brillant. Le résident de 63 ans d'Amqui a perdu la vie quand une remorque tirée par un autre véhicule qui venait en sens inverse s'est détachée et est entrée en collision avec le véhicule qu'il conduisait. En fin de soirée, samedi, un homme de Luskville, près de Hull, a été happé mortellement par une automobile alors qu'il marchait sur le chemin de la Montagne, à Luskville. La victime de cet accident est James Orvil Davidson, âgé de 64 ans. Enfin, les policiers de la SQ ont retrouvé le corps d'un homme dans son automobile, samedi après-midi, sur la route 251 dans le Canton Eaton, en Estrie. Selon les policiers, Lorne Ross, 52 ans, serait décédé à la suite d'un malaise cardiaque. (PC)

## Égalité veut un référendum pancanadien

Les membres du Parti égalité ont lancé un appel au gouvernement fédéral pour qu'il prenne l'initiative dans la question de l'unité nationale et tiennent son propre référendum pancanadien dans le cas où le gouvernement québécois voudrait tenir un nouveau référendum sur la souveraineté. « Nous devons cesser d'être le seul pays au monde qui permet à un gouvernement sécessionniste d'établir les règles, de compter les votes et de déterminer la marge nécessaire pour une victoire », a déclaré hier Keith Henderson, leader du parti, devant 150 membres réunis en assemblée générale. La motion adoptée propose à Ottawa d'amender la Constitution, après en avoir obtenu l'accord de la population dans un référendum pancanadien, afin que soit proclamé que le « Canada est une union fédérale, une et indivisible ». Les membres du parti ont de plus appuyé les efforts de certaines municipalités qui ont adopté, ou songent à le faire, des résolutions prévoyant la tenue de référendums locaux dans l'éventualité où le gouvernement québécois tiendrait un autre référendum sur la souveraineté. Il s'agit donc, dans les faits, d'un appel à la partition ou à la création d'enclaves fédéralistes à l'intérieur d'un Québec souverain. (PC)

## LES LENDEMAINS D'INONDATION



David Létourneau aide son père à sortir les meubles de son sous-sol inondé lors des pluies diluviennes de la fin de semaine, à Saint-Constant

# Québec aidera les sinistrés

■ (PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, recommandera au Conseil des ministres l'adoption d'un décret afin de venir en aide aux victimes des pluies diluviennes des derniers jours.

Le ministre a fait cette annonce à la suite d'une rencontre hier avec les maires de Sainte-Catherine et Saint-Constant, deux municipalités de la rive-sud de Montréal qui ont été particulièrement affectées par les pluies.

Au total, 82 résidences de Sainte-Catherine ont été inondées à la suite du gonflement de la rivière du Portage, forçant l'évacuation temporaire d'environ 180 personnes.

Les victimes pourront donc bénéficier du programme d'aide financière prévu en cas de catastrophe naturelle, programme qui avait été bonifié à la suite des inondations de juillet dernier.

Le programme en vigueur prévoit le remboursement des dommages aux bâtiments à 75% de leur valeur jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Les dommages aux biens meubles sont remboursés à 100% jusqu'à concurrence de 15 000 \$. L'aide financière pour l'hébergement temporaire s'applique dès le premier jour d'évacuation et le déductible de 500 \$ a été éliminé. Diverses mesures d'aide aux municipalités et aux entreprises ont été également ajustées.

Depuis vendredi, une trentaine de municipalités ont connu divers problèmes en raison des pluies abondantes, principalement dans la grande région de Montréal, au Saguenay et en Mauricie.

C'est la région de Montréal qui a été le plus touchée, ayant connu vendredi des pluies records, alors que pas moins de 149 millimètres de pluie sont tombés en

Dans la région de Montréal et la Montérégie, les eaux se sont retirées et les autorités municipales procèdent à des opérations de pompage dans les secteurs urbains qui ont été inondés. La plupart des citoyens évacués ont pu progressivement retourner chez eux.

### ROUTES

La situation sur les routes qui avaient été envahies ou endommagées samedi par l'eau, s'est améliorée hier. Quelques-unes demeurent néanmoins fermées.

En Montérégie, la 223, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, était toujours fermée hier soir.

En Mauricie, la 155 entre

Mattawin et La Tuque est également fermée, mais elle a été rouverte entre La Tuque et le Lac St-Jean. La route 153 à Shawinigan est fermée et la 159 entre St-Tite et St-Rock-de-Mékinac est ouverte à la circulation locale seulement. Les localités de Grandes Piles, Saint-Rock-de-Mékinac et de Lac Edouard demeurent isolées.

Toujours en Mauricie, deux automobiles ont plongé hier matin dans une profonde crevasse qui s'était formée sur la route 155, près de Matawin, à la suite des pluies diluviennes de samedi.

Les deux occupants d'un premier véhicule ont pu sortir du précipice, peu après l'accident, alors que les deux occupants de l'autre voiture, blessés légèrement, sont demeurés au fond du ravin. Ils ont pu être secourus trois heures après leur malencontreuse aventure.

La situation est également difficile dans l'État de New York. Les automobilistes de la grande région de Montréal qui voulaient hier se rendre aux États-Unis par l'autoroute 87 étaient refoulés à la frontière. La voie rapide était fermée jusqu'à Albany, plusieurs segments ayant été emportés par l'eau, à cause des pluies des derniers jours.

### RÉACTION DU BAC

Pendant ce temps, le Bureau d'assurances du Canada demande aux citoyens qui ont subi des dommages dus aux pluies diluviennes de la fin de semaine de communiquer le plus tôt possible avec leur compagnie d'assurances ou leur courtier.

En raison des divers contrats sur le marché, certains dommages peuvent être couverts, comme ceux résultant du refoulement des égouts ou du débordement des installations sanitaires. Par contre, pour ce qui est de l'infiltration d'eau de surface due aux pluies, les sinistrés ne pourront rien réclamer. Marcel Tassé, coordonnateur des mesures d'urgence au Bureau d'Assurance du Canada, rappelle aux assurés qu'il est très important de contacter leur courtier afin de faire le point sur les différentes clauses de leur contrat d'assurance-habitation.



Robert Perreault

## RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC

# Réforme en profondeur

## L'Assemblée nationale agira dès 1997

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — L'Assemblée nationale procédera en 1997 à une réforme majeure du Régime des rentes du Québec, la première depuis la mise en place de ce régime il y a 30 ans, en 1966.

« Le consensus s'est dégagé autour du principe que le régime doit être équitable pour toutes les générations », a affirmé cette semaine la ministre de l'Emploi, Louise Harel, à l'issue des travaux de la commission parlementaire qui s'est penchée pendant deux mois sur la réforme.

À cause du vieillissement de la population et du nombre grandissant de retraités, les sorties de fonds de la caisse de retraite dépassent les entrées de fonds depuis une dizaine d'années, et l'écart irait en s'agrandissant si aucune réforme n'était apportée. « Notre objectif est de ne pas dépasser un taux de cotisation de 10% », a déclaré la ministre Harel.

Mais le gouvernement entend apporter d'autres modifications afin d'assurer la viabilité du régime. Par exemple, le financement des prestations versées au conjoint survivant sera revu, notamment pour savoir s'il doit être maintenu à partir de l'actuel régime des rentes, s'il ne devrait pas faire l'objet d'un plan

d'assurances ou si les sommes requises ne devraient pas être financées à même les impôts. « Les femmes se trouvent encore plus qu'avant démunies à la suite du décès de leur conjoint », a noté la ministre Harel.

Quant à l'universalité du régime, personne ne l'a encore remise en question. Pour sa part, le porte-parole de l'Opposition, le député de Verdun, Henri-François Gauthier, a soulevé plusieurs hypothèses qui seront aussi étudiées. Une consiste à augmenter les gains admissibles au régime, lesquels sont limités actuellement à 35 400 \$.

M. Gauthier a aussi insisté sur la nécessité d'harmoniser le régime québécois avec le régime canadien qui s'applique aux autres provinces. Il s'agit ici, dans le cadre de la mobilité de la main-d'œuvre, de s'assurer que les travailleurs qui déménagent hors du Québec demeurent couverts par un régime public de pension. Le député de Verdun a rappelé que le régime des rentes n'avait pas encore atteint sa maturité. La preuve, c'est que les premiers cotisants qui avaient 18 ans en 1966 n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite, soit 65 ans.

Le régime québécois de rentes verse cette année des prestations de 5 milliards \$. Ces prestations sont versées dans 67% des cas aux retraités. Mais 20% des rentes vont au conjoint survivant et 9% sont des rentes d'invalidité. Par ailleurs, le régime sera l'objet d'une révision chaque année.

### PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Cotisations				
Taux de cotisation				5,6 %
• Employeurs				2,8 %
• Employés				2,8 %
Maximum des gains admissibles				35 400 \$
Exemption générale				3500 \$
Maximum des gains soumis à cotisations				31 900 \$
Cotisations maximales				1786,40 \$
• Employeurs				893,20 \$
• Employés				893,20 \$
Prestations				
Risque	Type de prestation	Âge du bénéficiaire	Taux versé	Montant mensuel maximum (en \$)
Retraite	Rente de retraite (25 % des gains moyens de carrière à l'âge de 65 ans)	60 ans	70 %	508,96
		65 ans	100 %	727,08
		70 ans	130 %	945,20
Invalidité	Rente d'invalidité Rente d'enfant de personne invalide	moins de 65 ans		870,89
		moins de 18 ans		52,12
Décès	Rente de conjoint survivant (veuf ou veuve)	Moins de 45 ans		356,05
		• non invalide sans enfant		574,97
		• non invalide avec enfant		598,24
		entre 45 et 55 ans		598,24
		entre 55 et 65 ans		672,25
		65 ans et plus		436,25
Rente d'orphelin	moins de 18 ans		52,12	
Prestation de décès			(versement unique maximum)	3540

Source: Régie des rentes du Québec

INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

## Les vols à haute altitude et le cancer

### 5 fois plus de leucémie au sein du personnel navigant

TORONTO (PC) — Le personnel navigant des lignes aériennes du monde entier est soumis à des radiations cosmiques qui, craignent certains observateurs, sont reliées à une augmentation des taux de cancer et à des problèmes du système reproducteur.

Une récente étude, effectuée auprès de 2740 pilotes à l'emploi d'Air Canada entre 1950 et aujourd'hui, a révélé des taux de leucémie myélogène aiguë cinq fois plus élevés que ceux observés parmi les autres cercles de la société, de même qu'un nombre accru de cas de cancer de la prostate.

Le rapport de recherche, publié par le Dr Pierre Band, faisait suite à une précédente étude réalisée par ce même spécialiste, en 1990. Dans celle-ci, il était démontré que les pilotes d'avion étaient trois ou quatre fois plus sujets que la population en général aux cancers du cerveau et du rectum, ainsi qu'à la maladie de Hodgkin. Dans le cadre de cette première étude, M. Band s'était intéressé à plus de 900 pilotes de Canadien International.

Bien qu'il soit connu depuis longtemps que le vol en haute altitude expose le personnel à des niveaux de radia-

tion accrues, ces deux rapports de recherche ainsi qu'un troisième, provenant de Finlande, ont provoqué toute une série d'études similaires aux États-Unis, en Europe et en Scandinavie.

L'étude finlandaise, réalisée l'an dernier, démontre que les employées féminines sont non seulement deux fois plus susceptibles d'être atteintes du cancer du sein que les autres femmes, mais qu'elles font également face à une possibilité accrue de développer un cancer de la peau et des os, ou un leucémie.

Il semble que l'atmosphère constitue un bouclier qui bloque ou absorbe la plupart des particules émises depuis l'espace avant qu'elles n'atteignent le sol. Toutefois, la protection contre ces radiations est moins grande en haute altitude, particulièrement à proximité des pôles, Nord et Sud, où le bouclier atmosphérique s'avère plus perméable.

La plupart des experts estiment que ces conclusions pourraient avoir un impact majeur sur le transport aérien. Les lignes pourraient devoir envisager de nouveaux horaires, de nouveaux itinéraires et, surtout, des vols à une altitude de moins élevée, ce qui entraînerait une consommation de carburant accrue.

# LE MONDE

ÉTATS-UNIS



David W. Crist

## Famille à monnayer

Il a poussé sa fille sourde dans la circulation automobile; demandé à son autre fille de quatre ans de tenir un fil électrique de 220 volts pendant qu'il s'empessait de rétablir le courant; engagé un tueur à gages pour assassiner son seul frère. Les procureurs croient que David W. Crist, âgé de 38 ans, de Williamsport, en Pennsylvanie, n'a commis ces crimes contre des membres de sa propre famille que pour une seule raison: l'argent. Il a empoché 133 000 \$ de l'assurance-vie que détenait son frère, mort en 1982, et il aurait encaissé 200 000 \$ additionnels si ses deux fillettes n'avaient pas survécu. Par précaution, les autorités judiciaires viennent en plus de rouvrir les enquêtes sur les décès de son père, en 1968, du fiancé de sa mère, en 1976, ainsi que de sa mère, en 1981. (AP)

## Armée d'abuseurs

Vingt militaires ont été suspendus de leurs fonctions depuis la découverte d'une affaire de délits sexuels, dont des viols, commis sur une base d'entraînement de l'armée américaine dans le Maryland. Trois ont été formellement inculpés, deux autres encourent des « sanctions administratives » et 15 sont interrogés, a-t-on indiqué auprès de la base d'entraînement d'Aberdeen, près de Baltimore. Le Pentagone a révélé jeudi qu'un officier et deux sous-officiers avaient été récemment inculpés à Aberdeen pour une trentaine de délits sexuels allant jusqu'au viol commis sur de jeunes recrues de sexe féminin. Une trentaine de victimes de 21 ans ont été identifiées. (AFP)

ALLEMAGNE

## Pilote suicidaire

Un pilote de 55 ans s'est volontairement écrasé hier aux commandes de son monomoteur sur le Zugspitze, le plus haut sommet d'Allemagne, après que les autorités allemandes eurent fait évacuer les touristes présents sur la montagne. Personne au sol n'a été blessé. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, avait décollé d'un terrain de Rhénanie-Westphalie en compagnie de son instructeur qui était au commandes d'un second avion. Ce dernier a contacté les forces de sécurité dès qu'il a appris les intentions de son élève. Ce fut peine perdue. (AP)

GRANDE-BRETAGNE

## Parfum «Duchess»

La société Revlon a démenti hier avoir signé un contrat avec la duchesse d'York, Sarah Ferguson, pour la création de son propre parfum, «Duchess». Le *Sunday People* affirmait que «Fergie» avait conclu un contrat de 2,2 millions \$ CAN avec le groupe américain. Revlon a déclaré que les négociations avec la duchesse n'avaient pas abouti. (Reuter)

CHINE

## Mâles sans femmes

En l'an 2000 en Chine, il y aura 80 millions de célibataires dans l'incapacité de trouver femme. À la tradition, qui veut que les garçons soient tenus en plus haute estime que les filles, est venue s'ajouter la possibilité pour les parents de pouvoir choisir désormais l'avortement si le sexe de leur futur enfant ne leur convient pas. À Pékin, où la loi n'autorise qu'un seul enfant par foyer, 97,5 % des avortements pratiqués concernent des foetus féminins. En 1958, il naissait en Chine environ 104 garçons pour 100 filles. En 1992, le ratio est passé à 118-100. Des parents tuent de leurs mains leur progéniture femelle pour être sûrs d'avoir une descendance mâle. (Reuter)

# Couloir humanitaire autorisé au Zaïre

■ KINSHASA (Reuter, AFP) — Les rebelles tutsis Banyamulenge qui contrôlent l'Est du Zaïre ont accepté d'ouvrir un couloir humanitaire à destination du million de réfugiés rwandais, burundais et zairois pris dans les combats, a annoncé hier un représentant de l'ONU.

Omar Backhet, représentant du Programme de développement de l'ONU au Rwanda, a déclaré que des équipes chargées d'évaluer les besoins des réfugiés et les conditions de sécurité sur place se rendraient aujourd'hui dans le Kivu.

« Nous sommes parvenus à un accord avec les rebelles et nous dépêcherons d'abord des équipes d'évaluation demain. Les équipes seront composées de membres d'ONG et dans un jour ou deux, les agences de l'ONU pourront également se rendre (au Kivu) », a-t-il précisé.

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) avait fait savoir, auparavant, que le Rwanda autorisait les organisations humanitaires à achemi-

ner de la nourriture et des médicaments au Kivu depuis son territoire.

Le secrétaire général de l'ONU lançait, en fin de semaine, un nouvel appel à l'aide, prédisant un « génocide par la famine » dans l'est du Zaïre.

« Je lance un nouvel appel aux membres des Nations unies, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, aux ONG pour qu'ils interviennent aujourd'hui », avait-t-il déclaré lors d'une escale à Paris à destination de Rome, où se tient cette semaine le Sommet mondial de l'alimentation.

« Il y a deux ans, la communauté internationale a été confrontée à un génocide des Tutsis par les armes. Nous sommes confrontés aujourd'hui à un génocide des Hutus par la famine. La

communauté internationale doit agir immédiatement et chaque heure qui passe entraîne des milliers de morts », a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, a fait écho aux inquiétudes de Boutros Boutros-Ghali, appelant la communauté internationale à éviter la « plus grande tragédie de l'histoire humaine ».

« Je crois dans ces conditions que, franchement, la communauté internationale doit prendre ses responsabilités. La France l'a fait, il y a une semaine », a-t-il dit. Paris suggère maintenant aux USA de coordonner une éventuelle force d'intervention internationale.

Sur le terrain, Emma Bonino, commissaire européen chargée des questions humanitaires, a estimé à l'issue d'une rencontre avec des membres du gouvernement zairois que le rapatriement des réfugiés hutus devait se faire sur la base du volontariat.

## Les Chiliens acclament Castro et Cuba



Plusieurs milliers de personnes, en majorité des jeunes, manifestaient hier soir dans le centre de Santiago-du-Chili en faveur de Cuba et pour souhaiter la bienvenue à Fidel Castro venu participer au sommet ibéro-américain. La manifestation, organisée par les partis socialiste et communiste chiliens a été autorisée par les autorités. Castro se recueille ici devant la tombe du président communiste Salvador Allende, qui se donna la mort, en 1973, lors du putsch militaire dirigé par le général devenu dictateur du Chili, Augusto Pinochet. Une autre manifestation, organisée samedi soir par la droite chilienne pour protester contre la venue de Castro avait rassemblé 80 personnes. Les relations entre l'Espagne et Cuba ont connu, hier, un nouveau refroidissement après l'intervention du premier ministre espagnol, José Maria Aznar, homme de droite, appelant « les pays ibéro-américains sans exception » à appuyer « une démocratie pleine dans la région ». Il visait, bien sûr, Cuba.

## Rixes graves en Cisjordanie

JÉRUSALEM (d'après Reuter) — Des soldats israéliens ont abattu un Palestinien et en ont blessé onze autres, près de Ramallah, hier, lors des incidents les plus graves observés en Cisjordanie depuis ceux qui avaient failli dégénérer en conflit généralisé entre Arabes et Juifs en septembre.

D'autre part, le militant juif Noam Federman a été arrêté à Hébron, où les autorités israéliennes entendent procéder à plusieurs autres arrestations pour que le retrait militaire partiel de Tsahal puisse avoir lieu pacifiquement avant que la ville passe sous administration palestinienne.

Des milliers de Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont re-

pris le travail en Israël à la faveur d'une levée partielle du bouclage des territoires par l'État hébreu.

Les affrontements d'hier ont eu lieu à Deir Kidis, localité proche de Ramallah, où des soldats israéliens sont intervenus contre 200 Palestiniens arrivant de quatre villages pour manifester contre la confiscation de 500 hectares de terres au profit de colons juifs, ont rapporté des témoins.

À Gaza, le président palestinien Yasser Arafat a dénoncé « un nouveau préjudice grave porté par les colons à notre peuple ». Il y a six semaines, des affrontements armés avaient causé la mort de 60 Arabes et de 15 soldats israéliens en Cisjordanie.

Atallah Miré, 36 ans, a été tué à Deir Kidis et 11 autres Palestiniens ont été blessés. L'armée israélienne a dit enquêter sur les incidents. La police de l'OLP a ensuite enterré Miré avec les honneurs militaires à son village de Niline, près de Ramallah. « Les soldats ont dit aux gens de repartir et leur ont barré la route, mais les manifestants ont refusé et l'armée leur a tiré dessus en les visant aux jambes et à la poitrine », a déclaré un témoin.

À Hébron, Federman, ancien dirigeant du mouvement anti-arabe Kach (interdit), a été appréhendé chez lui à l'aube. Les policiers auraient eu pour instruction de le placer en détention sans jugement pour deux mois.

## La mafia fait 13 morts à Moscou

MOSCOU (AP, NYTNS, AFP) — L'explosion d'une bombe de forte puissance a tué au moins 13 personnes et en a blessé 30 autres, hier, dans un cimetière de Moscou.

L'attentat s'est produit à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Mikhaïl Likhodey, ancien président du Fonds pour les invalides de la guerre d'Afghanistan, lui-même tué dans un attentat à la bombe, le 10 novembre 1994, et inhumé dans ce cimetière du sud de la capitale.

Cette explosion sans précédent est le résultat d'un règlement de comptes entre bandes criminelles rivales. Des associations d'invalides ou d'anciens combattants au Fonds national du sport, une myriade d'organisations caritatives ou sociales jouissent en Russie d'extraordinaires exemptions d'impôts et de privilèges qui ont attiré depuis quatre ans les grands groupes mafieux.

La bombe avait été placée sous une table, à côté de la tombe de Mikhaïl Likhodey, où les convives buvaient de la vodka et trinquaient à la mémoire du défunt, comme cela est de coutume en Russie pour les anniversaires de décès. La déflagration a été si violente que la police a retrouvé des morceaux de corps jusqu'à 70 mètres du lieu de l'explosion.

Parmi les personnes tuées, figurent la veuve de Mikhaïl Likhodey et l'actuel dirigeant du Fonds, Sergueï Trakhov, selon l'agence ITAR-Tass. Le père de Mikhaïl Likhodey a été grièvement blessé et se trouve dans un état critique. Des rivalités pour la direction de ce Fonds avaient opposé Mikhaïl Likhodey à Valery Radtchikov, lequel a lui-même été grièvement blessé lors d'une récente tentative d'assassinat.

## Algérie: 11 morts dans un attentat

ALGER (d'après AP) — Entre 11 et 15 personnes, selon les bilans, ont été tuées et au moins 20 autres ont été blessées dans un attentat à la voiture piégée à Tixeraine (banlieue est d'Alger), hier matin. Par ailleurs, une seconde explosion très puissante a été entendue dans l'après-midi à Alger, sans qu'on puisse immédiatement la localiser.

Le véhicule piégé ayant explosé à Tixeraine se trouvait à proximité d'un arrêt d'autocar et d'une école. L'attentat, qui a eu lieu vers 7h30, n'a pas été revendiqué. Selon un bilan officiel, il y a eu 11 morts et 20 blessés. Mais des secouristes ont parlé de 15 morts, dont quatre enfants, et 30 blessés. Les dégâts ont été extrêmement importants et les vitres ont été soufflées dans un rayon de 500 mètres.

Cet attentat s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle vague de violences survenue depuis le début du mois d'octobre et qui a fait fait au moins 215 morts. Cette vague d'attentats semble viser à empêcher la tenue du référendum du 28 novembre sur la révision de la Constitution. Elle permettrait de renforcer nettement les pouvoirs présidentiels, de créer un Sénat et de réglementer les activités des partis en séparant le politique du religieux.

L'attentat survient au lendemain d'un appel en faveur de la paix en Algérie et signé par une trentaine de personnalités, dont l'ancien président Ahmed Ben Bella, l'opposant Hocine Alt-Ahmed, l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche. Les signataires déplorent notamment « les dizaines de milliers de morts, de mutilés, de veuves, d'orphelins, de détenus politiques et de victimes du cycle de la violence et de la répression » dans le pays.

## La crise couve entre Serbes bosniaques

■ PALE, Bosnie (Reuter, AFP) — Une crise couve à la tête de la direction de la République serbe de Bosnie entre les autorités civiles et militaires sur le contrôle des forces armées.

La présidente, Biljana Plavsic, a limogé au cours du week-end le commandant en chef de l'Armée serbe de Bosnie (BSA), le général Ratko Mladic, et plusieurs commandants qui ont mené à ses côtés les entreprises de nettoyage ethnique de 1992 à 1995.

Nommés la veille à la tête de la hiérarchie militaire, le général Pero Colic et son adjoint, le général Dragan Josipovic, ont prêté serment hier.

Mais si Mladic, inculpé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, n'a pas réagi à sa destitution, plusieurs officiers du haut commandement ont affirmé que l'armée lui resterait fidèle.

Et les deux généraux nommés par la présidence ont été rejetés par des proches de Mladic, qui les tiennent pour des petits calibres.

« Pas un seul officier de la BSA ne leur a offert son appui », a-t-on affirmé. « Le quartier général contrôle toujours la totalité de la BSA. Tous les officiers, à tous les niveaux, nous ont informés qu'il ne reconnaissent que notre seule autorité. »

À les en croire, Colic serait un colonel sorti de la retraite pour prendre la tête de l'armée et Josipovic n'aurait jamais suivi de formation militaire de haut niveau.

Héros de la population bosno-serbe, Mladic avait survécu l'an passé à une précédente tentative de limogeage.

Mais la situation a changé et le poids des ex-forces séparatistes serbes de Bosnie a diminué dans la Bosnie de l'après-Dayton au profit de la police.

Le général Mladic a toujours refusé d'admettre la prééminence du pouvoir civil sur les militaires. Ses relations avec les autorités politiques ont souvent été tendues, et le Haut représentant civil en Bosnie, Carl Bildt, a estimé que « cela risque de se reproduire ». Les médiateurs et l'OTAN redoutent que cette nouvelle crise à la tête de la direction bosno-serbe ne porte atteinte au fragile processus de paix.

# Le Togo, une des plus vieilles dictatures d'Afrique

## Eyadéma, alter ego de Mobutu

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

■ QUÉBEC—Le président-maréchal Mobutu Sese Seko, qui fait régner la terreur au Zaïre depuis 32 ans, a son alter ego en Afrique francophone. Ce « sosie » politique de Mobutu est le président-général Étienne Gnassingbé Eyadéma, vice-doyen des dictateurs, qui étouffe la démocratie depuis trois décennies au Togo.

La perspective d'une nouvelle élection présidentielle en août 1998 dans ce petit pays du golfe de Guinée, pris en sandwich entre le Ghana et le Bénin, inspire les pires appréhensions à deux Togolais militants des droits humains, Brigitte Adjmagbo-Johnson et Togoato Apedo-Amah, présentement dans nos murs, à l'invitation du regroupement Afriquébec et de Carrefour Tiers-Monde, pour sensibiliser la population québécoise au sort de leurs concitoyens privés des libertés les plus fondamentales et littéralement réduits à la misère.

« Eyadéma et Mobutu sont les plus anciens dictateurs de la zone francophone. Deux cas durs. Deux hommes qui ont le même culte de la personnalité, qui opposent le même refus systématique à la démocratisation du pays », explique Togoato, ex-directeur de la *Tribune des démocrates*, un journal indépendant fermé par les autorités togolaises en juin à la suite d'un simulacre de procès tenu dans la capitale, Lomé.

Le plus révoltant pour le journaliste au chômage est l'appui que continue d'apporter la France au régime totalitaire d'Eyadéma malgré les violations constantes des libertés civiles. « La plupart des grandes puissances, comme les États-Unis et l'Allemagne, ont réduit au minimum leurs relations économiques avec le Togo. Le Canada est du nombre. Il a coupé son aide bilatérale. Seule la France continue de soutenir Eyadéma à bout de bras. Le dictateur jouit de l'appui officiel et inconditionnel du gouvernement français et de tout un réseau officieux de personnalités qui gravitent autour de l'Élysée », dénonce M. Apedo-Amah.

À l'approche des élections présidentielles de 1998, un sentiment d'urgence habite le militant des droits humains qui demande au Canada de « mettre tout son poids dans la balance » pour que Paris reconsidère sa politique envers le Togo. « Eyadéma est déjà à l'œuvre en prévision de 1998. Il organise la fraude, soutient-il. Son plan, dans un premier temps, est de faire sauter la clause de la Constitution de 1992 qui limite à deux le nombre de mandats que peut exercer le président. L'autre combine, ce sont les listes électorales. En 1993, la moitié des noms ont été gommés et le président élu avec un score à la soviétique de 96% des voix. »

« Il faut que la communauté internationale agisse vite, presse le journaliste-professeur. Les Togolais en ont marre de cette parodie de démocratie. Ils refusent que la mascarade recommence en 1998. »

### LA « DÉMOCRATURE »

L'invité du regroupement Afriquébec et de Carrefour Tiers-Monde explique que le multipartisme, au pays du général-président, est purement formel. « Dans les faits, les partis d'opposition sont constamment harcelés, leurs droits sont brimés, leurs leaders assassinés. » M. Apedo-Amah parle de trois députés tués entre 1992 et 1994. « Les auteurs de ces meurtres sont connus, mais demeurent impunis. Ils déambulent en toute liberté dans les rues sans jamais se faire inquiéter », déplore-t-il.

Même chose du côté de la presse. « Des sièges de journaux ont été sacagés, incendiés, dynamités par les Forces armées, raconte le jeune Togolais. Des journalistes croupissent en prison, d'autres ont pris le chemin de l'exil. J'ai un collègue grabataire depuis trois ans des suites d'un attentat. Les journaux indépendants qui publient encore le font sous la menace. C'est un défi quotidien. »

Lui-même, Togoato Apedo-Amah, a été pris en otage par les militaires en 1992, en même temps que les membres de l'Assemblée nationale de transition. « Vous ne savez jamais ce qui vous pend au bout du nez, signale-t-il. On peut vous tirer dessus, vous arrêter sans motif. La répression est permanente. Lors des massacres de 1993, 400 000 Togolais sur quatre millions d'habitants ont fui le pays vers le Bénin et le Ghana. Ils hésitent à rentrer parce que les tueurs sont toujours là en liberté. »

Pour Togoato et Brigitte, le régime



Togoato Apedo-Amah et Brigitte Adjmagbo-Johnson demandent au Canada de faire pression pour accélérer l'avènement de la démocratie au Togo.

s'enlise dans l'impasse la plus totale.

« La situation est bloquée au Togo, constatent-ils. Le pays vivote. Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, les gens ont vu leur pouvoir d'achat fondre des deux-tiers. C'est le seul pays de la zone francophone avec le Zaïre qui n'a pas bougé depuis l'époque de l'indépendance. Il faut que les gouvernements occidentaux forcent le régime du général Eyadéma à tenir

des élections libres. »

Au mitan de la soixantaine, le dictateur ne laisserait percer aucun signe d'usure. « Oui, il est solide et alerte », confirme Togoato qui voudrait bien voir le Canada aider davantage les ONG qui travaillent d'arrache-pied à l'avènement de la démocratie. Ce régime, qui tient la démocratie sous sa botte, les Togolais lui ont inventé un nom : la démocrature !

## La Togolaise travaille plus dur que l'homme pour deux fois rien

QUÉBEC—« Les femmes au Togo travaillent plus dur que les hommes et gagnent deux fois rien. Beaucoup de Togolaises vivent avec leurs enfants dans la pauvreté la plus absolue. »

Directrice d'un ONG de femmes à Lomé, Brigitte Adjmagbo-Johnson est au Québec pour sensibiliser les Québécoises à la condition de ses consœurs togolaises. « Les femmes chez nous travaillent dans les secteurs d'activité informels, explique-t-elle. On les retrouve surtout dans le petit commerce et l'agriculture. Elles sont en minorité dans la fonction publique et le secteur privé. Et totalement absentes des sphères de décision. »

En agriculture, Brigitte précise que les femmes représentent 57% de la force de travail. « Le sarclage, les récoltes, c'est leur affaire. Les semis aussi. Dans une proportion de 80%, ce sont elles qui s'en chargent. Des tâches pénibles, mal rémunérées et dévalorisées. »

Et là ne s'arrêtent pas les vicissitudes des Togolaises. Bien que ce soit sur leurs épaules que reposent les plus lourdes charges familiales, leur

travail n'est nullement reconnu. « À la maison, les femmes subissent la violence conjugale, constate la juriste spécialisée en droit de la famille. Elles sont infantilisées, privées des droits les plus élémentaires. Elles ont la charge des enfants et c'est l'homme qui touche l'allocation familiale. »

Parmi les droits niés aux femmes, l'ex-ministre des Droits humains dans le gouvernement de transition de 1991 énumère la pension alimentaire, la pension de veuve, les droits successoraux, la garde des enfants, l'accès à la justice, le droit à l'éducation. « Au Togo, il y a deux fois plus de femmes analphabètes que d'hommes », révèle Brigitte.

Pire, les femmes sont à la merci des humeurs changeantes du mari. « Chez nous, c'est la répudiation, souligne Brigitte. L'homme dit : "Tu pars, tu pars. Tu t'en vas" et la femme sort de la maison les mains vides. Avec rien. »

Pour les femmes togolaises dévalorisées à la fois dans leur vie quotidienne au sein de la famille que dans leur vie professionnelle, M<sup>me</sup> Adjmagbo-Johnson ne voit de salut que dans la démocratie. M.G.

## PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

## FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

## ET LA LIBERTÉ EST À VOUS!

### Tout pour être sur la bonne route.

Jeep Grand Cherokee Laredo 1997, 4 X 4  
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux quatre roues
- Selec-Trac ou Quadra-Trac au choix du client
- Roues sport en fonte d'aluminium
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande



**478\$\***  
par mois  
Location. Terme de 30 mois.  
Comptant initial de 2 000 \$.

Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4  
Ensemble 26E + GAL

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiseur
- Console au plancher
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lave-glace et essuie-glace arrière



**394\$\***  
par mois  
Location. Terme de 30 mois.  
Comptant initial de 2 000 \$.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

\* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sans exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander. L'offre se termine le 21 décembre 1996.